PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
NORMANDIE

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Annexe feuille de route 2025-2030

Fiches Actions 2025

Liste des actions

Mieux se déplacer **3**

Axe 1 - Développer le fret décarboné, la multimodalité, la sobriété et l'efficacité logistique
Axe 2 - Choisir la voiture électrique légère - décarbonée
Axe 3 - Développer les bus et cars décarbonés
Axe 4 - Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun (en remplacement de la voiture individuelle)
Axe 5 - Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien
Axe 6 - Réduire les déplacements

Mieux se loger **12**

Axe 1 - Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements
Axe 2 - Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; y compris en termes de sobriété
Axe 3 - Accompagner les entreprises du BTP pour gagner en attractivité et monter en compétences
Axe 4 - Agir sur la confiance via la lutte contre la fraude et la sécurisation et la qualité des travaux
Axe 5 - Réinterroger le principe constructif et s'appuyer sur les matériaux biosourcés et le réemploi pour décarboner les bâtiments

Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes **21**

Axe 1 - Gestion des puits forestiers et Produits bois
Axe 2 - Gestions des haies et des prairies
Axe 3 - Restauration des tourbières et zones humides
Axe 4 - Restauration des habitats naturels dégradés
Axe 5 - Sobriété dans l'utilisation de l'eau
Axe 7 - Actions transversales à plusieurs leviers
Axe 7 - Actions transversales à plusieurs leviers

Mieux produire **31**

Axe 1 - Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ENR
Axe 2 - Amplifier la production de toutes les énergies renouvelables
Axe 4 - Adapter les réseaux de transport et de distribution
Axe 5 - Décarboner l'industrie
Axe 6 - Nouveaux usages

Mieux se nourrir **40**

Axe 1 - Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale
Axe 2 - Soutenir le développement de filières émergentes
Axe 3 - Renforcer la mise en œuvre de dispositifs incitatifs aux changements de pratiques

Mieux consommer **50**

Axe 1 - Collecte des déchets
Axe 2 - Mise en décharge
Axe 3 - Prévention des déchets
Axe 4 - Valorisation des déchets

MIEUX SE DÉPLACER

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION NORMANDIE

Axe 1 : Développer le fret décarboné, la multimodalité, la sobriété et l'efficacité logistique

Contribuer au financement de projets incitant à la multimodalité, régénérer et moderniser le réseau ferroviaire et fluvial normand (ferroutage, installations terminales embranchées…)

Présentation de l'action
Financement d'infrastructures nouvelles et entretien des installations existantes

Premiers exemples de projets concrets
- Installations terminales embranchées : raccordement d'entreprises au réseau ferré national
- Création d'un itinéraire de ferroutage Cherbourg-Bayonne

Jalons et calendrier 2025
- L'avancement est lié au calendrier de réalisation de chaque maître d'ouvrage
- Reprise des échanges à l'échelle de la vallée de la Seine début 2025
- Mise en service de la ligne de ferroutage Cherbourg-Bayonne en avril 2025

Indicateurs
- Crédits mobilisés
- Opérations financées pour chaque mode (ferroviaire, fluvial)

Pilotes : Région / DREAL

Acteurs : VNF, HAROPA, Ports de Normandie, industriels

Conditions de réussite
Conclusion du CPIER vallée de la Seine

Axe 1 : Développer le fret décarboné, la multimodalité, la sobriété et l'efficacité logistique

Introduire dans les marchés publics et les Conventions d'Occupation Temporaire (COT) des clauses incitatives pour une logistique durable et des clauses d'éco-conditionnalité pour faciliter le report modal

Présentation de l'action
Introduire dans la commande publique des clauses et critères liés à la chaine d'approvisionnement et aux émissions liées aux transports induits par la commande.
Pour les opérateurs publics et collectivités qui allouent du foncier économique sous forme de convention d'occupation, lier les attributions à des conditions et critères similaires.

Premiers exemples de projets concrets
- Fléchage par VNF des parcelles en bord à quai vers des entreprises utilisant la voie fluviale

Jalons et calendrier 2025
- Conclusion des conventions en continu
- Bilan des modalités appliquées fin 2015

Indicateurs
- Taux de conventions conclues incluant des critères liés à la logistique ou au report modal
- Taux de marchés passés incluant des critères liés à la logistique ou au report modal

Pilotes : VNF, HAROPA

Acteurs : Etat, Région Normandie, collectivités locales, opérateurs publics

Axe 2 : Choisir la voiture électrique légère - décarbonée

Décarboner les flottes détenues par l'ensemble des employeurs (collectivités, entreprises, …)

Présentation de l'action
Le programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et Logistique) accompagne les entreprises dans la réduction de leur impact énergétique et environnemental dans les activités de transport et logistique. L'action repose sur l'articulation entre les maillons de la chaîne logistique : décarbonation de la flotte, commande, achats responsables, organisation globale par les commissionnaires.

Jalons et calendrier 2025
- 406 entreprises chartées et 53 entreprises labellisées Objectif CO2 en Normandie en cumulé à fin 2024

Indicateurs
- Entreprises engagées dans le dispositif
- Evolution typologique de la flotte des transporteurs engagés

Pilote : DREAL/EcoCO2

Acteurs : entreprises du transport et de la logistique

Axe 3 : Développer les bus et cars décarbonés

Décarboner les flottes de bus et de cars

Présentation de l'action
Réduire les émissions des transports en commun routiers par un changement d'énergie (ex : HVO, B100…), un changement associé à une évolution (retrofit) matérielle (biogaz, électrique) ou l'acquisition de matériel neuf.
La Région Normandie et les autres AOM peuvent agir à travers la commande publique sur la flotte des transporteurs prestataires, et le cas échéant sur leur flotte propre.
Cette action contribue à accélérer le déploiement de stations d'avitaillement, au bénéfice de l'évolution de l'ensemble du parc de véhicules notamment des entreprises.

Cette action agit directement sur le bilan GES mais aussi sur les émissions de polluants atmosphériques (particules fines, NOx..) et donc sur la santé, particulièrement en secteur urbain.

Premiers exemples de projets concrets
- Retrofit d'un car interurbain NOMAD vers l'hydrogène
- Introduction de véhicules au biométhane (TWISTO…), électriques (SN'GO, Astuce, Cap Cotentin…), ou hydrogène (Astuce)

Jalons et calendrier 2025
- En continu au rythme du renouvellement des marchés
- Conclusion d'une étude Région début 2025

Indicateurs
- Part de la flotte décarbonée pour chaque AOM

Pilote : Région/DREAL

Acteurs : AOM urbaines, transporteurs

Conditions de réussite
Déploiement de sites d'approvisionnement/disponibilité énergétique

Axe 4 : Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun (en remplacement de la voiture individuelle)

Poursuivre activement le développement des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

Présentation de l'action
Les services express régionaux métropolitains doivent apporter un niveau de service accru, quantitatif et qualitatif, en proposant une combinaison d'offres de mobilités (ferroviaire/routière, motorisée/active) articulées dans une approche intermodale.
La mise en place des SERM suppose des études liées aux services, mais aussi à l'adaptation des infrastructures (voies et appareils de voies, gares et haltes, raccordement électrique…).

Premiers exemples de projets concrets
- Ajout de dessertes intermédiaires périurbaines sur la liaison ferroviaire Rouen-Caen
- Rénovation lourde des rames AGC
- Labellisation du SERM de Rouen par le ministre des transports le 27 juin 2024
- Conventionnement en septembre 2024 avec la SGP pour le montage du dossier de statut du SERM de Rouen

Jalons et calendrier 2025
- Production du dossier du SERM rouennais pour l'obtention du statut fin 2025

Indicateurs
- Production du dossier
- Réalisation de travaux d'infrastructure

Pilote : Région/DREAL

Acteurs : EPCI concernés, SNCF Réseau, Société des grands projets, transporteurs

Conditions de réussite
Articulation avec les grands projets ferroviaires : ouverture à la concurrence, EOLE, LNPN

Axe 4 : Faciliter le report vers le vélo et les transports en commun (en remplacement de la voiture individuelle)

Mettre en place des voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo et du schéma régional tourisme à vélo

Présentation de l'action
Permettre un parcours usager fluide et sécurisé de bout en bout est un levier important pour favoriser l'adoption de nouveaux modes de déplacement. Faciliter les déplacements cyclables et le stationnement en proximité, créer des pôles d'échange, est nécessaire pour développer le recours aux transports en commun et en particulier au ferroviaire.

Premiers exemples de projets concrets
- Adoption d'un schéma régional cohérent des grands itinéraires cyclables touristiques
- Financement des schémas et itinéraires cyclables sécurisés du quotidien
- Mise en place d'abris vélos sécurisés dans les gares.

Jalons et calendrier 2025
- Réalisation et financement en continu

Indicateurs
- Nombre de nouveaux schémas cyclables
- Nouvelles places de stationnement sécurisées en gare
- Linéaire de voies cyclables créées

Pilote : DREAL/DDTM

Acteurs : collectivités locales et AOM locales, Région Normandie

Conditions de réussite
Poursuite de la mobilisation des collectivités maîtres d'ouvrage pour réaliser des projets d'aménagement, avec financement possible de l'Etat et de la Région.

Axe 5 : Inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien

Développer les infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes réservées de covoiturage, plateforme de covoiturage…)

Présentation de l'action
Le covoiturage réduit directement les émissions du transport particulier par rapport à l'autosolisme, améliore les conditions de circulation.
Toutes les intercommunalités sauf 4 EPCI ont pris la compétence mobilités et peuvent juridiquement développer une offre sur leur territoire.

Cette action agit sur les émissions de GES mais aussi de polluants atmosphériques donc la santé humaine, en particulier en secteur urbain.

Premiers exemples de projets concrets
- Nombreuses aires de covoiturage réalisées en marge des routes départementales
- Incitation financière au covoiturage de la métropole de Rouen

Jalons et calendrier 2025
- Réalisation et financement en continu

Indicateurs
- Nombre de réalisations

Pilote : DREAL/DDTM

Acteurs : AOM locales (intercommunalités), départements

Conditions de réussite
Articulation entre AOM voisines à l'échelle pertinente

Axe 6 : Réduire les déplacements

Réduire et verdir les déplacements domicile-travail et professionnels des salariés : forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture, ...

Présentation de l'action
Une plateforme nationale doit donner à l'employeur une vision à 360° des actions possibles (domicile-travail, déplacements professionnels, non mobilité) et des aides disponibles.
Cette action repose principalement sur la décarbonation des déplacements liés à l'activité professionnelle (motorisation, covoiturage, modes alternatifs), dans une moindre mesure sur leur réduction.

Premiers exemples de projets concrets
- Electrification partielle des parcs des services de l'Etat, de la Région et d'autres collectivités, d'employeurs publics et privés de toutes tailles
- Action conjointe Région-SNCF en direction des employeurs de l'axe Seine pour mettre en avant les avantages du train pour les déplacements professionnels vers Paris.

Jalons et calendrier 2025
- Mise en service de la plateforme début 2025

Indicateurs
- Nombre de connexions

Pilote : DREAL/Région

Acteurs : employeurs publics et privés

MIEUX SE LOGER

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION NORMANDIE

Axe 1 : Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements

Finaliser la nouvelle contractualisation du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (ANAH) et prolonger le soutien financier aux rénovations performantes dans un souci de préservation des compétences, de coordination des aides, de continuité du service public et de maillage territorial

Présentation de l'action
Mise en place du nouveau dispositif de contractualisation SPRH par la signature de pactes territoriaux avec les EPCI porteurs d'ECFR ou au travers de pactes dérogatoires avec des structures associatives. Le renforcement du SPRH doit permettre de poursuivre la massification des rénovations par la mobilisation des aides de l'ANAH et des collectivités locales, notamment celle de la Région (plan bâtiment durable).
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments (résidentiel).

Premiers exemples de projets concrets
- Finaliser la nouvelle contractualisation du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (ANAH - pactes territoriaux et convention régionale) dans un souci de préservation des compétences, de coordination des aides, de continuité du service public et de maillage territorial (guichets uniques de proximité) (si existants)
- Prolonger le soutien financier aux rénovations performantes à travers le plan bâtiment durable porté par la Région (maisons individuelles, copropriétés) dans un souci de coordination des aides et de continuité du service public

Jalons et calendrier 2025
- État des lieux au 1er janvier 2025 et évolution au 1er janvier 2026

Indicateurs
- Nombre de logements aidés au titre du plan

Pilote : DREAL / Région

Acteurs : DDTM, associations portant actuellement certains ECFR (Biomasse Normandie, 7 vents, INHARI, etc.), EPCI et départements, collectivités délégataires

Conditions de réussite
Mise en place d'une nouvelle gouvernance permettant d'articuler au mieux les financements et d'impliquer l'ensemble des collectivités délégataires.

Axe 1 : Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements

Consolider une stratégie régionale d'intervention sur les petites copropriétés permettant notamment d'aider à la structuration des petites copropriétés, de capitaliser sur les expériences et de mobiliser les dispositifs existants dans l'idée d'une rénovation performante des logements

Présentation de l'action
Accompagner des projets de rénovation de petites copropriétés par la mobilisation de dispositifs adaptés et développer les actions à destination des petites copropriétés aujourd'hui difficile à traiter au regard des dispositifs existants.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments (résidentiel).

Objectifs :
- Réduire le nombre de passoires thermiques

Premiers exemples de projets concrets :
- Promouvoir l'expérimentation de l'ANAH sur les petites copropriétés en Normandie
- Mettre en place un dispositif régional d'accompagnement des petites copropriétés

Jalons et calendrier 2025
- Lancement des deux dispositifs
- 1 journée régionale de promotion

Indicateurs
- Évaluation du nombre de copropriétés aidées au 1er janvier 2026

Pilote : Région / DREAL

Acteurs : collectivités, ADIL, ECFR, opérateurs ANAH, syndics de copropriétaire, CDHAT, Organisations professionnelles du bâtiment

Conditions de réussite
Partie du parc privé la plus difficile à traiter, avec objectif de gain de consommation énergétique (35%) difficile à atteindre, notamment en milieu rural

Axe 1 : Poursuivre la mobilisation des dispositifs d'accompagnement de la rénovation performante des logements

Élaborer une feuille de route régionale de la décarbonation du parc social normand avec l'appui des acteurs régionaux et en lien avec les collectivités et la mobilisation des dispositifs existants

Présentation de l'action
Réalisation d'un état des lieux du parc social normand et des stratégies patrimoniales déjà engagées, modélisation de trajectoires compatibles avec les objectifs de décarbonation, identification des principaux leviers et des conditions de réussite. Définition d'une feuille de route régionale et accompagnement de chaque organisme Hlm dans la déclinaison de cette feuille de route.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments (résidentiel).

Objectifs :
- Décarboner le parc social normand

Premiers exemples de projets concrets :
- Élaborer une feuille de route régionale de la décarbonation du parc social normand avec l'appui des acteurs régionaux (UHSN)

Jalons et calendrier 2025
- Formalisation de la feuille de route
- Jalon suivant : évaluation de la mise en œuvre au 1er janvier 2026

Pilote : UHSN

Acteurs : bailleurs, Région, DREAL, DDTM, Banque des territoires, ADEME, ARPE, Fibois

Conditions de réussite
Financement en phase avec les objectifs de rénovation visés.
Enjeu d'intégrer les collectivités dans les discussions, pour une meilleure connaissance de leur parc

Axe 2 : Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; y compris en termes de sobriété

Promouvoir les réflexions patrimoniales des collectivités visant la sobriété énergétique et la mobilisation des financements associés pour le parc tertiaire public

Présentation de l'action
Promouvoir une réflexion globale des collectivités sur leur patrimoine immobilier afin d'optimiser leur parc et son efficacité énergétique.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments (tertiaire).

Objectifs :
- Analyse des parcs immobiliers des collectivités permettant d'optimiser le parc de bâtiments et leur occupation (sobriété) et donc de mieux cibler les bâtiments à rénover.
- Rénovation performante de bâtiments publics

Premiers exemples de projets concrets :
- Optimiser la mobilisation des dispositifs existants portés par la banque des territoires : prêts, dispositif Intracting

Jalons et calendrier 2025
- Promotion de l'offre de prêt transformation écologique (relais sur aides territoires, etc.)

Indicateurs
- Nombre d'opérations financées
- Volume financier mobilisé

Pilote : DREAL

Acteurs : TEN, Partenaires institutionnels (ADEME, BDT, CDC, etc.), Services de l'État, FEDENE

Conditions de réussite
Moyens humains à mobiliser au sein des collectivités

Axe 3 : Accompagner les entreprises du BTP pour gagner en attractivité et monter en compétences

Poursuivre les travaux engagés en termes d'orientation, d'identification des évolutions liées aux rénovations d'ampleur et d'accompagnement des professionnels BTP, en lien avec la dynamique régionale en cours

Présentation de l'action
Poursuivre les travaux engagés en termes d'orientation, d'identification des évolutions liées aux rénovations d'ampleur et d'accompagnement des professionnels BTP, en lien avec la dynamique régionale en cours.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments.

Objectifs :
- Renforcer l'attractivité des métiers du BTP pour répondre à la massification
- Permettre une montée en compétences des professionnels du BTP en lien avec les enjeux de sobriété et de performance énergétique
- Permettre une adaptation de l'offre des entreprises en lien avec les évolutions des filières (réemploi, filières locales, nouvelles technologies)

Premiers exemples de projets concrets :
- Travailler l'attractivité des métiers du BTP en lien avec la transition écologique et sociétal en s'appuyant sur le salon NORMANDURABLE
- Valoriser l'étude Rénoboost dédiée à la rénovation énergétique et visant à identifier les besoins en emplois et compétences pour répondre à la massification de la rénovation énergétique des logements
- Poursuivre l'incitation des entreprises à s'inscrire dans les formations proposées par les organismes régionaux dans le cadre du conventionnement régional « Rénovateurs BBC »

Pilote : CAPEB

Acteurs : Agence Régionale de l'Orientation Branche Construction (CAPEB, FFB, OPCA, FAFCEA, CEREF, ANOFAB, CREFAB) Région, DREAL, bailleurs, promoteurs, Fibois, Arpe Club des Rénovateurs et OP Batiment
Branche Construction : FRTP, UNICEM, OPCO…
CERC Normandie, CCCA BTP, CFA, Organismes de formation, FEDENE

Jalons et calendrier 2025
- Promotion de l'offre de prêt transformation écologique (relais sur aides territoires, etc.)

Indicateurs
- Bilan sur les rénovateurs (conventions et formations suivies dans l'année)

Conditions de réussite
Moyens humains à mobiliser au sein des collectivités

Axe 4 : Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; y compris en termes de sobriété

Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH, en lien avec les services déconcentrés, les collectivités délégataires et les entreprises

Présentation de l'action
Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH en lien avec les directives nationales. Cet axe est notamment lié à la lutte contre la fraude (contrôle des dispositifs) et les mauvaises pratiques constatées et perçues.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments.

Objectifs :
- Mobiliser pleinement les dispositifs et inciter à lancer des travaux de rénovation de qualité

Premiers exemples de projets concrets :
- Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH, en lien avec les services déconcentrés (désignation de référents fraude) et les collectivités délégataires et les entreprises

Jalons et calendrier 2025
- Réalisation des contrôles dans la cadre de la campagne nationale dont le cadre sera défini début 2025

Indicateurs
- Nombre de contrôles réalisés financées

Pilote : DREAL / DDT

Acteurs : Collectivités délégataires, Région

Conditions de réussite
Moyens humains disponibles pour réaliser ces contrôles

Axe 4 : Améliorer la connaissance et optimiser la performance du parc tertiaire ; y compris en termes de sobriété

Travailler sur la qualité de l'ensemble de la chaîne par une animation des acteurs locaux (SPRH/MAR/entreprises) : agréments MAR, labellisation RGE, réseau chèque éco-énergie porté par la Région

Présentation de l'action
Mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués (conseils amont, réalisation de travaux, etc.) pour agir sur la confiance et encourager le recours aux aides publiques au profit de rénovations performantes.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments.

Objectifs :
- Mobiliser pleinement les dispositifs et inciter à lancer des travaux de rénovation de qualité

Premiers exemples de projets concrets :
- Poursuivre l'animation du réseau France Rénov et décliner dans les territoires par les ECFR, y compris en animation des professionnels

Jalons et calendrier 2025
- Réunions du réseau France rénov
- Animations locales à l'échelle des EPCI

Indicateurs
- Nombre de rencontres organisées

Pilote : DREAL / Région

Acteurs : DDTM Collectivités délégataires ECFR, CAPEB, FFB, MAR, ADIL, opérateurs ANAH

Conditions de réussite
Importance du guichet unique pour sécuriser les bénéficiaires

Axe 5 : Réinterroger le principe constructif et s'appuyer sur les matériaux biosourcés et le réemploi pour décarboner les bâtiments

Poursuivre et faire vivre les démarches incitatives sur les nouvelles filières et engager des retours d'expérience régionaux sur les filières existantes et sur la rénovation performante du bâti patrimonial et de la reconstruction

Présentation de l'action
Construire une véritable stratégie régionale sur les matériaux biosourcés et bas carbone et appuyer le développement de filières locales biosourcées.
Cette action repose sur la sobriété énergétique et l'isolation des bâtiments.

Objectifs :
- Contribuer à la décarbonation du secteur du bâtiment, tant pour le neuf que pour la réhabilitation, notamment à travers la mobilisation des matériaux biosourcés

Premiers exemples de projets concrets :
- Poursuivre et faire vivre le pacte bois biosourcés
- Engager un retour d'expérience régional sur les filières locales en s'appuyant sur les enseignements du projet Maillon
- Valoriser des retours d'expérience sur la rénovation du bâti de la reconstruction

Jalons et calendrier 2025
- Restitution de l'étude Maillons
- Définition d'un cahier des charges et production de livrables de valorisation sur le bâti de la reconstruction Réunions du réseau France Rénov

Indicateurs
- État des lieux du nombre de maîtres d'ouvrages signataires du pacte bois biosourcés

Pilote : Région / DREAL

Acteurs : maîtres d'ouvrage (bailleurs, promoteurs, collectivités, etc.) Fibois, Arpe

Conditions de réussite
Réglementation actuelle qui complexifie le développement du recours aux matériaux biosourcés

Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes

Axe 1 : Gestion des puits forestiers et Produits bois

Renforcer les actions de prévention des feux de forêt en Normandie

Présentation de l'action
Le changement climatique et l'augmentation des épisodes de sécheresse étendent le risque de feux de forêt à l'ensemble des territoires français. La Normandie ne fait pas exception. Ces feux de forêts entraînent des relargages de carbone et peuvent compromettre le devenir des écosystèmes forestiers. Face à cet enjeu, il est nécessaire de mener des actions concrètes pour prévenir le risque incendie dans le milieu forestier, en veillant à la préservation de la biodiversité, dans les domaines de la sensibilisation des acteurs mais aussi de la population, de la cartographie des risques et des dessertes pour les engins de secours, l'anticipation et l'organisation des moyens de secours.

Premiers exemples de projets concrets :
- Accompagner les collectivités dans la rédaction de Plan communal de sauvegarde (PCS) en veillant à ce que le risque feu de forêt y soit pris en compte lorsque c'est nécessaire
- Adapter les porter à connaissance de l'Etat auprès des collectivités élaborant leurs documents d'urbanisme en prenant en compte le risque incendie.
- Sensibiliser élus, agriculteurs, industriels et population au risque feu de forêt et de végétation, aux Obligations légales de débroussaillement (OLD) et à la météo des forêts, en complément de la campagne nationale.
- Cartographier les dessertes utilisables par les SDIS au sein des forêts privées pour leur permettre une intervention au plus près du foyer
- Renforcer les moyens matériels des SDIS pour la prévention et la lutte contre les feux de forêt et espaces naturels
- Inciter les collectivités et les propriétaires de forêts privées à installer des réserves d'eau incendie là où l'eau viendrait à manquer en cas de feu.

Pilote : DREAL / DRAAF

Acteurs : SDIS, CNPF, ONF, DDTM, URCOFOR

Indicateurs
- Nombre de départements couverts par une cartographie des dessertes utilisables par les SDIS au sein des forêts

Jalons et calendrier 2025
- Sensibilisation des porteurs de PAPI qui organisent des séances d'élaboration de PCS pour les collectivités, lors du groupe de travail organisé par la DREAL
- Mise à jour du porter à connaissance automatique DREAL pour intégrer le feu de forêt
- Définir la stratégie de sensibilisation puis à partir de 2026, mettre en œuvre la stratégie de sensibilisation
- Cartographie disponible fin 2025 pour l'Eure et l'Orne (dessertes)
- Orne : Commande de 4 engins pompe et de 2 véhicules hors chemin Seine-Maritime : renouvellement de 2 véhicules hors chemin et camions citerne

Conditions de réussite
Moyens humains disponibles au sein des structures partenaires

Axe 2 : Gestion des haies et des prairies

Mettre en œuvre des plans d'actions opérationnels ambitieux en termes de plantation et de maintien du système bocager existant, à l'échelle des intercommunalités normandes

Présentation de l'action
La haie est un sujet complexe qui nécessite une vision systémique pour permettre une reconquête des linéaires.
L'action consiste à la territorialisation des stratégies et la rédaction d'un plan d'actions pluriannuel transversal et concerté à l'échelle des EPCI du territoire normand avec une vision systémique de la plantation jusqu'à la valorisation en passant par l'entretien et la réglementation (PLUI).
Une expérimentation est menée à l'échelle de 9 EPCI du territoire avec une volonté de mieux appréhender les difficultés d'actions en local, et les réussites, avant d'essaimer les bonnes pratiques à l'échelle régionale.

Premiers exemples de projets concrets :
- Poursuivre les accompagnements en cours des premiers EPCI accompagnés dans le cadre de l'Opération Normandie Haie
- Dresser un premier bilan de l'expérience (rédaction des plans d'actions en 2023, mise en place des actions dès 2025) et le partager/le discuter avec l'ensemble des partenaires et des territoires intéressés, pour s'en inspirer

Jalons et calendrier 2025
- Diffusion d'un retour d'expériences des EPCI engagés dans l'Opération Normandie Haie

Indicateurs
- Nombre d'EPCI normands porteurs d'un plan d'actions en faveur des haies, partenarial et avec une approche systémique (plantation, entretien, valorisation, réglementation)

Pilote : Région

Acteurs : EPCI ou groupement d'EPCI intégrés dans le dispositif département, Fibois, chambre d'agriculture, PNR, Fédération de chasse, SCIC, Région, FNE, LPO

Conditions de réussite
Gouvernance : dépend de la volonté des élus locaux
Réglementation : Nécessité d'intégration dans les PLUi
Ingénierie à maintenir
Capacité de concertation et de communications fortes
Coordonner les actions entre acteurs
Freins liés au coût de l'entretien des haies et à la nécessité de développer des débouchés des produits et sous-produits de la haie

Axe 3 : Restauration des tourbières et zones humides

Élaborer et mettre en œuvre un Programme Régional d'Actions pour la préservation et la restauration des tourbières en Normandie pour leurs fonctions de captation et stockage du carbone, comme de réservoir de biodiversité

Présentation de l'action
En 2021, le CEN Normandie et les Conservatoires Botaniques ont initié une réflexion sur la mise en œuvre d'un PRA Tourbière pour la Normandie. Cette étude de préfiguration a permis de mettre en avant 5 axes de travail :

- L'animation et la coordination régionale
- Améliorer la connaissance sur la répartition, le fonctionnement, les usages et la biodiversité des tourbières, sur ce point il convient de faire un focus sur le rôle de stockage carbone et de captation des tourbières en fonction de leur bon état fonctionnel,
- Renforcer la protection et la reconnaissance des tourbières
- Préserver, gérer et restaurer un réseau régional de tourbières
- Sensibiliser

Il s'agira au travers de cette action de mettre en place et animer ce PRA, en y intégrant le rôle de stockage carbone et de captation des tourbières en fonction de leur bon état fonctionnel (un focus sera fait sur ce point, notamment sur l'axe "améliorer la connaissance").

Premiers exemples de projets concrets :
En 2025, et suite à l'arrivée de la coordinatrice PRA tourbières du CEN, il s'agira de concerter l'ensemble des parties prenantes pour rédiger le Programme Régional d'Actions Tourbières dont le portage se devra d'être collaboratif. Fin 2025, le PRA réel devra donc être proposé et validé par les principaux financeurs du PRA (DREAL, AESN, Région).

Pilote : PNR MCB (Marais du Cotentin et du Bessin) / CEN (Conservatoire des Espaces Naturels)

Acteurs : Tous les PNR, Conservatoire Botanique Normand, réserves, pôle relais tourbière, AESN, Région, DREAL, exploitants, LPO

Jalons et calendrier 2025

- Élaboration effective du PRA incluant volet carbone (soumis aux partenaires en vue de la validation)

Indicateurs

- Validation PRA

Conditions de réussite
Capacité d'animation/coordination régionale

Axe 4 : Restauration des habitats naturels dégradés

Définir, pour la Normandie, la trajectoire écologique de chaque type d'habitat naturel afin de préfigurer les scénarios de restauration les plus opportuns

Présentation de l'action
Les habitats naturels constituent des puits de carbone lorsqu'ils sont en bon état. Ce bon état influe également sur la richesse des écosystèmes et la diversité des espèces. Le travail à mener, qui constitue un préalable pour la mise en place du règlement européen sur la restauration de la nature, doit permettre d'identifier et de comprendre les points de bascule des milieux (point de non-retour au-delà duquel les végétations basculent brusquement dans un nouvel état qui va libérer du carbone accélérant le changement climatique) et d'entamer en conséquence des actions de restauration.

Premiers exemples de projets concrets :
- Identifier les écorégions (zone géographique se distinguant par son caractère unique au regard de sa géomorphologie, sa géologie, son climat, son sol, ses ressources en eau, sa faune et sa flore telle que, par ex, les marais du Cotentin et du Bessin) en Normandie
- Lancer un groupe de travail pour identifier les milieux naturels prioritaires sur lesquels travailler en Normandie
- Débuter les travaux de définition de la trajectoire écologique d'un milieu naturel prioritaire sur une éco-région.

Jalons et calendrier 2025
- L'ensemble des éco-régions sont identifiées en 2025
- Le groupe de travail (identification des milieux) est lancé et une première liste de milieux prioritaires est lancée
- Les travaux de définition de la trajectoire débutent pour au moins un milieu prioritaire

Pilote : Conservatoire botanique de Normandie

Acteurs : DREAL, Région, ONF, OFB, ANBDD, gestionnaires d'espaces naturels dont collectivités, université, …

Indicateurs
- Nombre de milieux bénéficiant d'une définition précise des trajectoires écologiques

Conditions de réussite
Nécessité d'avoir des moyens humains et financiers

Axe 5 : Sobriété dans l'utilisation de l'eau

Développer le nombre d'études d'évaluation des volumes prélevables sur le territoire normand

Présentation de l'action
Les projections climatiques et la sécheresse de 2022 conduisent à anticiper une diminution de la ressource en eau disponible. Face à cet enjeu, il est nécessaire de mettre en œuvre localement une gestion équilibrée de la ressource en eau sur la base d'un diagnostic partagé. Ce diagnostic, dit « études volumes prélevables », vise à acquérir une connaissance approfondie de la ressource, des milieux aquatiques et des usages associés à une échelle hydrologiques ou hydrogéologique pertinente. Il a également pour objet de définir, en lien avec les acteurs locaux, des volumes prélevables dans le milieu, en fonction du type de ressource, de la période de l'année et des conditions hydro-climatiques. Ces études s'inscrivent dans des démarches globales devant aboutir à des actions concrètes de sobriété des usages de l'eau.

Premiers exemples de projets concrets :
- Lancer les études retenues dans le cadre de l'appel à projet « volumes études prélevables » 2024 de l'agence de l'eau Seine-Normandie
- Poursuivre la sensibilisation des collectivités pour lancer les études volumes prélevables et les démarches globales de gestion de la ressource en eau
- Poursuivre l'étude de l'impact quantitatif du changement climatique sur les ressources en eau de la zone de répartition des eaux (ZRE) du Bajo-Bathonien dans le cadre du Plan pour l'Eau dans le Calvados.

Indicateurs
- Nombre d'études « volumes prélevables » lancées ou finalisées en Normandie
- % du territoire normand couvert par une étude « volumes prélevables » en cours ou finalisée

Pilote : DREAL / AESN

Acteurs : Préfets coordonnateurs de bassin, DRIEAT, DREAL centre Val de Loire, DDT(M), OFB, ARS, AELB, Région, Conseils départementaux, BRGM, Chambre d'agriculture de Normandie, Chambres consulaires artisanat et industrie, SAGE, autres collectivités

Jalons et calendrier 2025
- Lancement des études « volumes prélevables »
- Déployer des actions de sensibilisation auprès des collectivités (Comité Rivières normandes, Contrats de territoire « eau et climat » …)
- Finalisation de l'étude demandée au BRGM Diagnostic du PTGE 14

Conditions de réussite
S'approprier collectivement la nouvelle démarche,
Développer une ingénierie de développement de projet
Des prestations complémentaires nécessaires dans le cadre des études « volumes prélevables » (études sur les débits Minimum Biologiques (DMB), réalisations de piézomètres, mise en place de nouvelles stations hydrométriques…). L'acquisition de données peut demander du temps et de l'expertise, elle peut en conséquence retarder.

Axe 5 : Sobriété dans l'utilisation de l'eau

Mettre en place des actions de sobriété au travers de la réutilisation des eaux non conventionnelles

Présentation de l'action
La réutilisation des eaux non conventionnelles fait partie des actions identifiées dans le plan eau en vue de la gestion équilibrée de la ressource face au changement climatique. Il s'agit de massifier sur le territoire les projets visant à valoriser les eaux non conventionnelles (REUT, eaux grises, eaux de pluie…) dans le respect de la santé des populations et des écosystèmes.

Premiers exemples de projets concrets :
- Sensibilisation des acteurs normands dans le cadre d'une nouvelle campagne du programme national d'accélération de la réutilisation des eaux usées traitées sur les territoires littoraux
- Poursuivre /finaliser le projet Lavoisier pour la réutilisation des eaux usées produites sur le pays Granvillais
- Élaboration d'une plaquette d'information sur la réutilisation des eaux non conventionnelles en Normandie et en faire la publicité via un webinaire/séminaire à destination des collectivités.

Jalons et calendrier 2025
- Au moins un acteur normand répond à la nouvelle campagne de février 2025
- Publication de la plaquette et organisation du webinaire Lancement des études « volumes prélevables »

Indicateurs
- Nombre de projets de réutilisation d'eaux non conventionnelles
- Publication de la plaquette et organisation du webinaire

Pilote : DREAL

Acteurs : DDTM, ARS, agences de l'eau, DRAAF, OFB, Région, Collectivités, Délégataires de service public, Industriels, CEREMA, ANEL, banque des territoires

Conditions de réussite
Point de blocage : Dispositif réglementaire complexe et non connu à ce stade dans son intégralité ; des textes restent à paraître.

Pour le projet du pays granvillais, acceptabilité du projet par la population nécessitant de mettre en place des actions de communication pédagogique et constitution d'un groupe de travail avec les services de l'Etat et les potentiels financeurs afin d'intégrer dans l'étude d'acceptabilité du milieu tous les éléments nécessaires à l'instruction de ce dossier.

Axe 7 : Actions transversales à plusieurs leviers

Diffuser et vulgariser les connaissances existantes sur les capacités de stockage et de captation carbone des milieux "naturels" de Normandie et leur évolution

Présentation de l'action
Il s'agit de recenser les connaissances disponibles sur les grandes catégories de milieux, afin de pouvoir rapidement faire une première action sensibilisation/vulgarisation auprès de l'ensemble des acteurs (notamment les collectivités) sur l'intérêt carbone (atténuation) de la préservation de milieux naturels fonctionnels. Les milieux traitées (et leurs regroupements) restent à définir, mais la proposition est de balayer le plus possible les principaux milieux présents en Normandie (en dehors des terres cultivées et zones urbanisés) : forêts, haies, prairies, pelouses calcaires, prés-salés, tourbières et bas marais, mares, plans d'eau, vasières, milieux estuariens et aquatiques…
L'objectif à ce stade n'est pas un chiffrage précis des flux ou stocks de carbone en Normandie mais de pouvoir partager un premier aperçu des ordres de grandeur des potentialités de chaque grand type de milieu (sans doute le plus souvent sous forme de fourchette du fait de la variabilité des états, fonctionnalité et mode de gestion au sein de chaque type de milieu, ainsi que des limites de connaissances), dans un but pédagogique autour de cette notion de captation de carbone par les milieux naturels.

Premiers exemples de projets concrets :
- Faire le point sur la bibliographie scientifique et technique, sur les connaissances acquises par des initiatives menées ou en cours en Normandie et en échangeant avec les partenaires régionaux mobilisés sur ce sujet
- Formaliser des fiches de vulgarisation par milieux (ainsi que des éléments introductifs de vulgarisation des notions de captation/stockage de carbone, de maladaptation…) et les partager au plus grand nombre

Pilote : ANBDD / GIP Seine aval

Acteurs : EPCI (dont MRN), Région, Universités, laboratoires de recherche, ADEME, CEREMA, FNE, HAROPA…

Indicateurs
- Liste des milieux naturels pour lesquels les acteurs normands peuvent disposer d'une première appréciation de la potentialité en termes de capacité de stockage de carbone

Conditions de réussite
Freins : ingénierie formée à l'utilisation de l'outil existant, absence de personnel pour la cartographie
Croisement avec les politiques de la collectivité
Formation du personnel en charge de la planification foncière à ces problématiques et à l'utilisation des outils existants

Cette étape permettra de poser des bases pour des actions ultérieures d'approfondissement des connaissances et d'accompagnement/formation des professionnels normands (notamment dans les collectivités).

Jalons et calendrier 2025

- Diffusion des premières fiches de vulgarisation
- Engager la réflexion sur les suites à donner dans deux directions :

- besoins de connaissances : en identifiant des zones d'ombre à travailler prioritairement avec les chercheurs et les acteurs du territoire (ex. études complémentaires sur certains milieux, études sur l'évolution de ces capacités de captation en fonction du CC, cartographie des potentiels de captation carbone à l'échelle régionale, ...)
- besoins d'accompagnement / formation : en commençant à identifier les besoins des acteurs notamment les services urbanisme, planification foncière et environnement des collectivités, pour la prise en compte de ces informations dans leurs politiques et la conduite d'analyse plus précise du potentiel de ce service écosystémique sur leur territoire (et les possibilités de le renforcer).

Axe 7 : Actions transversales à plusieurs leviers

Expérimenter la mobilisation des connaissances sur les capacités de captation et stockage du carbone des milieux naturels dans la planification urbaine et/ou dans l'élaboration des projets

Présentation de l'action
Les connaissances sur les capacités de stockage et de captation de CO2 des milieux naturels ne seront utiles que si elles sont transcrites dans les documents de planification réglementaire : SRADDET, SCOT, PLUihm.
Il s'agirait, dans un premier temps, de faire un état des expériences des collectivités prenant en compte ces connaissances dans la révision des documents d'urbanisme réglementaire, puis de façon plus fine, dans l'élaboration de leurs projets (par exemple à travers l'utilisation d'outils d'autoanalyse de type CEREMA).

Premiers exemples de projets concrets :
La MRN va, dans le cadre de la révision de son SCOT et de son PLUihm, intégrer ces éléments dans sa planification (en recherche de collectivités en capacité de leur refaire un retex) et fera un retour sur son expérience et sur les difficultés rencontrées auprès des autres collectivités normandes.

Jalons et calendrier 2025
- Expérimentation par la MRN en cours et premiers éléments de retour d'expérience

Pilote : Métropole Rouen Normandie (MRN)

Acteurs : Région, EPCI, DREAL, CEREMA

Conditions de réussite
Disposer des actions de connaissances précédentes
Réglementation (freins et/ou évolutions vers une obligation de prise en compte de tels éléments dans les documents d'urbanisme).

MIEUX PRODUIRE

Axe 1 : Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ENR

Mettre en place un observatoire de la forêt et de la ressource en bois

Présentation de l'action
Définir un cahier des charges pour la production de données sur la ressource en bois de toutes origines et à destination de tous les usages, visant à la création d'un observatoire qui aura pour but d'être mieux outillés et de mieux maîtriser la disponibilité des différentes ressources bois. La priorisation se fera sur les bois forestiers dans un premier temps. Le périmètre de l'observatoire biomasse agricole ne couvrira pas les bois bocagers qui seront inclus à moyen terme dans l'observatoire de la forêt et du bois.
Cette action contribue au levier électricité renouvelable.

Jalons et calendrier 2025
- T1 2025 : rédaction du cahier des charges : définition du rôle de l'observatoire et méthodologie en 3 axes :
  - Bilan ressources/usages (bouclage),
  - Bilan matière stock/ressources,
  - Bilan de la capacité de la chaîne de valorisation
- Avant fin 2025 : mise en œuvre de l'observatoire

Indicateurs
- Suivi de la disponibilité de la ressource

Pilote : Fibois

Acteurs : DRAAF, DREAL, Biomasse Normandie, Union Régionale des collectivités forestières de Normandie (URCOFOR), ADEME, Région

Conditions de réussite
Financement

Axe 1 : Poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale ENR

Engager le programme Les générateurs : le réseau de conseillers EnR au service des collectivités locales

Présentation de l'action
Mettre en place un conseiller en Normandie.
Cette action contribue au levier électricité renouvelable.

Jalons et calendrier 2025

- Recrutement courant 2025 pour la mise en œuvre d'un programme de travail avant fin 2025

Indicateurs

- Conseil technique neutre aux collectivités sur EnR éolien et PV

Pilote : SDE / ADEME

Acteurs : EPCI, Région

Conditions de réussite
Programme national pour sensibiliser et faire monter en compétences les collectivités dans le domaine des EnR (PV et éolien) -->aider les maires lorsqu'ils sont démarchés pour l'émergence de projets EnR
Aucun conseiller en région
Financement et recrutement

Axe 2 : Amplifier la production de toutes les énergies renouvelables

Communication et sensibilisation du grand public vis-à-vis des installations de production d'EnR et sensibiliser le grand public dans une volonté de transparence et d'acceptabilité des projets

Présentation de l'action
Améliorer l'information du grand-public en mettant à disposition les données traitées par l'ORECAN.
Cette action contribue au levier électricité renouvelable.

Pilote : ORECAN

Acteurs : Biomasse Normandie, Atmo Normandie, DREAL, CREPAN, ENERCOOP, ADEME-Région

Jalons et calendrier 2025
- Définition d'un cahier des charges pour améliorer l'ergonomie du site de l'ORECAN et la stratégie d'attraction vers ce site pour toucher le grand public
- Choix du prestataire
- Adaptation du site pour une meilleure ergonomie

Conditions de réussite
Besoin de financement non acquis à ce jour

Indicateurs
- Nombre de visites du site

Axe 2 : Amplifier la production de toutes les énergies renouvelables

Faire aboutir des zones d'accélération des EnR au regard du productible disponible

Présentation de l'action
Accompagner les collectivités dans la construction de leurs projets de ZAEnR. La loi encourage les communes à déterminer des zones d'accélération des EnR propices au déploiement d'énergies renouvelables. Ces données doivent être renseignées sur un outil cartographique du CEREMA mais peuvent aussi être transmises en format papier.

Cette action contribue au levier électricité renouvelable.

Objectifs
- Aider le comité régional de l'énergie à proposer les objectifs de développement EnR

Jalons et calendrier 2025
- Janvier 2025 définir une méthode d'accompagnement en s'appuyant sur le REX territoires 100 % EnR et sur celui des services des préfectures déjà impliqués
- Définir une liste de communes à contacter en priorité
- Mars 2025 recruter un prestataire pour aller, en coordination avec les services des préfectures impliqués, à la rencontre des maires des communes identifiées et définir des projets ZAEnR

Indicateurs
- Nombre de communes /EPCI accompagnés en 2025
- Nombre de ZAEnR définies d'ici 2025
- Évaluation du productible sur ces ZAEnR, à mettre en regard des objectifs régionaux de la PPE Nombre de visites du site

Pilote : DREAL

Acteurs : DDT(M), Préfectures de département, CEREMA, IGN, EPCI, communes, CREPAN, Région

Conditions de réussite
Données à obtenir sous format numérique -> besoin d'appui technique aux communes

Axe 4 : Adapter les réseaux de transport et de distribution

Identifier les poches de consommation de gaz de réseau fragiles avec une perspective de décarbonation forte

Présentation de l'action
Le réseau de gaz est vieillissant et des investissements conséquents doivent être consentis pour le moderniser. De plus, l'implantation d'unités de production de biogaz change la physionomie du réseau et nécessite des adaptations et une démarche de planification.

Identifier les poches de consommation de gaz de réseau fragiles.
Identifier les potentiels de décarbonation de ces poches de consommation fragile.
Cette action contribue au levier biogaz.

Jalons et calendrier 2025
- Cartographie/liste des poches fragiles
- 2025 : liste de projets de production biogaz dans chaque poche

Indicateurs
- Nombre département qui ont une carte des poches de consommation fragiles
- Nombre de projets de décarbonation dans chaque poche

Pilote : Metha Normandie

Acteurs : GRT gaz, GRDF, Biomasse Normandie, Syndicats départementaux d'énergie, Ademe, Région

Conditions de réussite
Flécher une partie des financements vers les petites poches de consommation de gaz --> vérifier si compatible avec critère CRE financer l'injection de biogaz dans les réseaux (rebours) plutôt qu'électrification

Axe 4 : Adapter les réseaux de transport et de distribution

Anticiper les besoins de consommation électrique du territoire pour adapter la capacité de raccordement du réseau électrique et les travaux à réaliser

Présentation de l'action

- Identifier et partager les calendriers de renforcement des infrastructures
- Avis des gestionnaires de réseau sur les demandes de soutien public (ADEME, Région) aux projets nécessitant un raccordement électrique
- Anticipation des projets de décarbonation des principaux industriels nécessitant une évolution des réseaux électriques, ainsi que des besoins liés aux nouvelles implantations (démarrage en 2025)

Jalons et calendrier 2025

- Partage du schéma décennal de développement du réseau et du calendrier de renforcement des réseaux électriques aux industriels
- Modification des modalités d'accorder des aides Région/ADEME pour intégrer un avis RTE sur échéance pour chaque projet nécessitant un raccordement (à compter d'une certaine puissance) et mieux orienter les fonds publics
- Juin 2025 : obtenir les feuilles de route détaillées des projets de décarbonation pour les 28 établissements normands les plus émetteurs
- 12/2025 : analyse territoriale des besoins nouveaux en électricité

Indicateurs

- Nombre d'avis ayant conduit à reporter un financement public
- Nombre de feuilles de route de décarbonation des principaux émetteurs industriels de GES

Pilote : SGAR

Acteurs : RTE, ENEDIS, ADN, DREETS, syndicats départementaux d'énergies, industriels, ADEME, Région Normandie

Conditions de réussite

Capacité technique de projection sur les besoins d'électrification

Axe 5 : Décarboner l'industrie

Déployer opérationnellement le programme ZIBAC – SOCRATE de décarbonation des zones industrialo-portuaires de la vallée de Seine

Présentation de l'action
SOCRATE est une association regroupant HAROPA et les 3 ZIP de Rouen, Port-Jérôme et Le Havre. Elle porte le programme ZIBAC d'une quarantaine d'études techniques visant à tracer des trajectoires de décarbonation de ces 3 zones les plus émettrices de GES de Normandie.
La sélection de l'association SOCRATE lors de l'appel à projet ZIBAC doit à présent se concrétiser par le lancement des premières études.
Cette action contribue au levier de décarbonation de l'industrie.

Pilote : SOCRATE

Acteurs : Synerzip, IN CASE, UPSIDE, HAROPA, DREETS, DREAL, Région Normandie, Le Havre Seine Métropole, Caux Seine Agglo, Métropole Rouen Normandie, ADEME

Jalons et calendrier 2025
- Mise en œuvre des études financées par le projet ZIBAC

Indicateurs
- Nombre d'études réalisées

Axe 6 : Nouveaux usages

Mobiliser les friches pour différents usages

Présentation de l'action
Valoriser les friches existantes vers l'usage le plus pertinent (industrie, logements, bâtiments, renaturation, compensation ...).

Jalons et calendrier 2025
- Mise à jour en janvier 2025 de l'inventaire des friches 2024
- Mise à disposition des collectivités du recensement des friches via le portail Ocara début 2025
- Mobilisation des premières friches et test de sites pilotes sur la Vallée de la Seine pour la renaturation courant 2025
- Mise à jour sur Cartofriches des friches avérées figurant sur le portail Ocara fin 2025

Indicateurs
- Critères de mutabilité établis
- Inventaire des friches mis à jour
- Existence d'au moins un site expérimental
- Mise à jour sur Cartofriches

Pilote : EPFN

Acteurs : DREAL, Région Normandie, DREETS, DDT(M), collectivités territoriales, EPCI

Conditions de réussite
- Travaux déjà engagés par EPFN
- Mobilisation des EPCI, et des opérateurs
- Qualité de la donnée

MIEUX SE NOURRIR

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION NORMANDIE

Axe 1 : Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale

Procéder à une refonte de l'accompagnement technique des agriculteurs intégrant une approche globale des exploitations agricoles

Présentation de l'action
Historiquement spécialisé (conseil en machinisme, conseil phyto...), le conseil technique apporté aux producteurs agricoles n'a cessé d'évoluer avec les pratiques et les enjeux auxquels étaient confrontées les exploitations agricoles. Aujourd'hui, les impératifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre et de préservation accrue de la biodiversité appellent l'adoption d'une approche globale des exploitations. Cette approche globale doit permettre d'embarquer les agriculteurs dans un projet de sécurisation/développement du revenu économique, tout en répondant aux enjeux environnementaux. Cette action vise à instaurer les bases et expérimenter un accompagnement reposant sur une approche de la conduite du changement à l'échelle des exploitations agricoles, s'attachant à valoriser économiquement les efforts réalisés par les filières.

Objectifs
- Accompagner 70% des agriculteurs normands, lors de 3 à 4 rendez-vous annuels

Jalons et calendrier 2025
- Identifier les facteurs de réussite de ce type d'approche là où elle a pu être mise en œuvre et exploiter des connaissances théoriques sur les leviers du changement
- Définir les compétences nécessaires aux conseillers pour mettre en place ces accompagnements des agriculteurs inscrits dans la durée sur la base de situations réelles, choisies sur des territoires à enjeux environnementaux.
- Construire un argumentaire percutant de valorisation de l'accompagnement global auprès des exploitants.
- Diffusions de nouvelles références technico-économiques consolidées dès 2025 (après identification des canaux à privilégier)

Pilote : Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Acteurs : DRAAF, Organismes de conseil privés

Indicateurs
- Nombre de livrables produits constituant une contribution méthodologique à la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement global des agriculteurs (objectif : production d'un guide méthodologique régional ; production d'un RETEX par projet identifié dans le cadre de l'action)
- Nombre de réunions de pilotage régional organisées (objectif : réunion régulière des financeurs publics normands ; constitution et réunion d'un COPIL régional avec au moins un référent identifié dans chaque structure normande intervenant dans l'accompagnement technique des agriculteurs ; implication des lycées agricoles)
- Nombre d'actions de communication
- Nombre de conseillers formés à l'approche globale

Conditions de réussite
Nécessaire échange entre les principaux acteurs du conseil agricole
Formation des conseillers techniques
Travail autour de l'accompagnement au changement : évaluation des risq en cas d'absence de changement des pratiques, fléchage de canaux diffusion des références technico-économiques efficaces en évitant l multiplication, adoption d'approches collectives, territoriales ...
Freins : spécialisation et segmentation historique du conseil techniq segmentation des références entre le volet technique et l'imp économique, multiplication des canaux de diffusion des références techni économiques et manque de visibilité, financement de la démarche

Axe 1 : Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale

Accompagner le changement des pratiques en vue de l'intégration des objectifs de la loi EGAlim dans la restauration collective

Présentation de l'action :
Promulguée en 2018, la loi EGAlim fixe des objectifs ambitieux en matière d'alimentation saine, durable et accessible à tous dans la restauration collective. Les différents leviers d'action identifiés concernent :
- l'approvisionnement et la qualité des produits
- la diversification des sources de protéines
- la lutte contre le gaspillage alimentaire
- la substitution des plastiques
- l'information des usagers et convives

Cette action doit permettre de favoriser les changements de pratiques en proposant un parcours complet d'accompagnement au changement à destination des cuisiniers et gestionnaires de cantines et en faisant advenir un environnement favorable au changement des pratiques dans la restauration collective normande.

Premiers exemples de projets concrets :
- Dresser un inventaire des formations et sources de financement disponibles, rédiger un cahier des charges de formation, évaluer la mise en pratique des compétences acquises et créer des réseaux d'échanges de bonnes pratiques (en vue de lever les freins psychosociaux au changement), parvenir à rompre l'inertie des circuits d'approvisionnement, prendre en compte les difficultés de pérennisation de la main d'oeuvre en restauration collective
- Rédaction de cahiers des charges permettant d'élargir le champ des produits de qualité et durables au titre de la loi EGAlim pour ce qui concerne les produits de la pêche normands
- Acculturer les convives à davantage de souplesse dans la conception des menus, mettre à disposition des documents d'aide à la conception de menus en lien avec les approvisionnements locaux disponibles, communiquer autour des objectifs de la loi EGAlim en restauration

Pilote : FNE

Acteurs : DRAAF, Métropole de Rouen Normandie, AREA Normandie, réseau des PAT

Indicateurs
- Nombre de restaurants collectifs contactés
- Nombre de PAT contactés (notamment dans le cadre de l'observatoire des PAT)
- Nombre de livrables produits
- Nombre de réunions de pilotage organisées
- Nombre d'opérations de communications réalisées à destination des restaurants collectifs

Conditions de réussite
- Proposer un parcours complet d'accompagnement au changement à destination des cuisiniers et gestionnaires de cantines
- Faire advenir un environnement favorable au changement des pratiques dans la restauration collective

Freins : freins psychosociaux au changement, coût des formations, inerties des circuits d'approvisionnement, interrogations concernant le support des coûts liés aux changement de pratiques, difficultés de pérennisation de la main d'oeuvre en restauration collective.

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité
RÉGION NORMANDIE

collective, rendre visible le coût de revient des repas en restauration collective, renforcer la comptabilité analytique liée au service de restauration collective, éveil au goût, meilleure association des valeurs nutritionnelles

Jalons et calendrier 2025

- Valoriser le guide des produits EGAlim Normands à destination des acteurs de la restauration collective
- Élaborer un référentiel régional de menus prenant en compte les disponibilités locales en matière de produits de qualité et durables
- Travailler à la rédaction de cahiers des charges permettant d'élargir le champ des produits de qualité et durables au titre de la loi EGAlim pour l'ensemble des produits dont l'acquisition a été fondée principalement sur la base de leurs performances en matière de protection de l'environnement et de développement des approvisionnements directs
- Recenser et communiquer sur les actions menées sur le territoire en matière de réduction du gaspillage alimentaire
- Capitaliser sur les actions menées notamment dans le cadre des Projets alimentaires territoriaux en matière d'élargissement de l'accès à une alimentation saine durable et de qualité en restauration collective
- Identifier et faire émerger de nouveaux projets dans le cadre des Contrats de réussite de la transition écologique (CRTE)
- Mise en place d'un observatoire des PAT normands avec recensement des actions portées par les animateurs des PAT notamment en matière de restauration collective

Axe 1 : Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale

Amorcer des réflexions autour d'une stratégie régionale de remembrement environnemental afin de favoriser une gestion durable des terres via un rapprochement des parcelles exploitées autour des sièges d'exploitation

Présentation de l'action
Les évolutions des exploitations agricoles peuvent conduire les agriculteurs à exploiter des parcelles éloignées du siège de leur exploitation. Cet éloignement est une source de multiplication des déplacements routiers et empêche une supervision optimale des cultures et des cheptels.
La restructuration foncière des exploitations doit permettre :
- l'optimisation des déplacements routiers,
- l'optimisation des doses d'intrants utilisées grâce à une meilleure surveillance des cultures,
- le soutien des pratiques d'élevage à l'herbe.
L'action en faveur d'une stratégie régionale de remembrement environnemental vise la réalisation d'expérimentations et d'opérations de capitalisation des résultats obtenus. Le choix de territoires à forts enjeux environnementaux pour ces expérimentations devra permettre de trouver des solutions concrètes en vue du renforcement de la présence des prairies dans ces zones.

Objectifs
- Chiffrer les gains permis par le réaménagement parcellaire et communiquer largement à ce sujet
- Accompagner des groupes et collectivités dans la réalisation des échanges
- Instaurer un suivi du parcellaire des exploitations à l'échelle régionale

Jalons et calendrier 2025
- Réaliser un rapport bibliographique sur les dispositifs de remembrement
- Engager au moins un EPCI pilote sur le territoire d'un conseil départemental volontaire en vue du lancement d'une expérimentation
- Réunir un groupe de travail régional en vue de concevoir et piloter la mise en œuvre de cette action

Pilote : Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Acteurs : DRAAF, Conseils départementaux, EPCI, Organisations professionnelles agricoles et de représentation des intérêts des propriétaires privés

Indicateurs
- Nombre d'acteurs engagés dans la démarche
- Nombre d'échanges réalisés/surfaces concernées
- Évaluation des gains associés
- Surfaces en prairies

Conditions de réussite
- Analyser les expériences françaises en matière de remembrement : identification des freins, conditions de réussites, outils techniques (calculatrice des gains, outils de modélisation cartographique, indices de valeur des terres…) préexistants.
- Réaliser une expérimentation à l'échelle d'un EPCI : associer l'ensemble des acteurs normands ayant un rôle à jouer dans les opérations de remembrement environnemental (EPCI, conseils départementaux, SAFER, organisations professionnelles agricoles, représentants des propriétaires privés, services de l'Etat, associations environnementales…), capitaliser sur la base de cette expérience afin d'évaluer l'impact d'une telle opération et de mettre en avant les conditions optimales de sa mise en œuvre, prendre en compte l'impact potentiel de telles actions sur la préservation des infrastructures agro-environnementales paysagères.
- Diffuser largement les résultats afin de garantir une appropriation de cette action par l'ensemble des acteurs du territoire : réunions d'information, mobilisation des conseillers techniques…

Axe 2 : Soutenir le développement de filières émergentes

Mettre en place un observatoire normand de la biomasse afin de garantir une utilisation durable de la biomasse agricole en cohérence avec les volumes disponibles sur le territoire

Présentation de l'action :
La biomasse agricole issue des champs est une ressource multifonctionnelle qui peut être considérée comme une source d'énergie ou de matériaux renouvelables à faible empreinte carbone. Ces dernières années, de nouvelles filières reposant sur un usage non agricole de cette biomasse ont connu un fort développement. Or, il apparaît nécessaire que ce développement de filières émergentes consommatrices de biomasse ait lieu dans le respect des usages alimentaires de la biomasse agricole. De plus, ce développement doit prendre en compte les limites physiques telles que la disponibilité en sols, en matière organique et en eau. La création d'un observatoire normand de la biomasse agricole doit permettre d'anticiper au mieux les tensions sur les ressources grâce à une quantification/qualification des ressources et besoins en biomasse agricole.

Objectifs
- Etendre les travaux de l'observatoire à l'analyse de la vie des sols ainsi qu'à l'ensemble des filières de productions
- Disposer d'une gouvernance régionale pour le pilotage transversal de la stratégie biomasse

Jalons et calendrier 2025
Lancer les travaux de l'observatoire, proposant :
- Une évaluation des volumes produits (productions couvertes : résidus de culture, lin, chanvre, miscanthus, cultures intermédiaires à vocation énergétique),
- Une évaluation des volumes mobilisables et des usages actuels (isolation, biocarburant, énergies, retour au sol)
- Une estimation des flux inter-régionaux (international inclus)

Pilote : Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Acteurs : Région Normandie, DREAL, DR Ademe, DRAAF, Bioeconomy for change (B4C), Biomasse Normandie

Indicateurs
- Nombre de réunions d'échanges organisées en vue de la coordination avec les autres observatoires normands
- Nombre de livrables produits

Conditions de réussite
Gouvernance de la biomasse : nécessaire intégration au schéma de gouvernance régionale de la biomasse
Articulation avec l'Observatoire Foret-bois-bocage

Axe 2 : Soutenir le développement de filières émergentes

Identifier, quantifier et développer l'offre et la demande en produits de qualité et durables au titre de la loi Egalim présents sur le territoire

Présentation de l'action :
La sécurisation des approvisionnements et des débouchés est un préalable essentiel à l'émergence de nouvelles filières agricoles.
Une meilleure connaissance de l'offre et de la demande en produits de qualité et durables au titre de la loi EGAlim normands doit permettre un développement équilibré de ces filières, rémunérateur et aux nombreuses externalités positives pour l'environnement.
Cette action vise donc la consolidation et la concentration au niveau régional des informations concernant les producteurs et acheteurs de ces produits de qualité et durables. Il s'agit de créer et de diffuser des documents qui puissent être mis à jour dans la durée, destinés à faciliter la rencontre entre offreurs et demandeurs de ces produits de qualité et durables.

Objectifs
- Associer l'ensemble des acteurs de l'amont et de l'aval des filières agricoles et agro-alimentaires dans l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim en matière de sourcing des produits
- Mieux valoriser les performances environnementales et d'approvisionnement direct des produits normands

Premiers exemples de projets concrets :
- Cartographie des communes et EPCI concernés par la loi EGAlim dans le Calvados

Jalons et calendrier 2025
- Mettre à jour et consolider l'ensemble des données de sourcing existantes et parvenir à faire émerger un canal unique de diffusion
- Entamer les travaux de réalisation d'un annuaire de la restauration collective, recensant les besoins des restaurants collectifs normands

Pilote : Bio en Normandie

Acteurs : DRAAF, France nature environnement Normandie (FNE Normandie)
AREA Normandie, Réseau des PAT, Préfecture du Calvados DDTM 14

Indicateurs
- Nombre d'actions de communication réalisées concernant les outils à disposition
- Nombre de nouveaux cahiers des charges rédigés
- Nombre de producteurs EGAlim référencés
- Part des établissements de restauration collective recensés

Conditions de réussite
Se reposer sur l'existant : sourcing BeN/CAN, Guide EGAlim, Carto régionale
Créer et rendre accessible un annuaire des structures de restauration collective : évaluer les volumes de repas/an associés, la typologie des besoins en approvisionnement
Améliorer la connaissance des flux d'import/export sur ces catégories de produits en Normandie
Accroître le volume de produits normands valorisés dans le cadre de la loi EGAlim : élargir le champ des produits de qualité et durables à l'ensemble des "produits dont l'acquisition a été fondée principalement sur la base de leurs performances en matière de protection de l'environnement et de développement des approvisionnements directs" grâce à la rédaction collective de cahier des charges

Axe 2 : Soutenir le développement de filières émergentes

Soutenir la structuration et le développement de filières bio locales pour les produits caractérisés par un faible taux d'auto-approvisionnement au niveau régional (fruits, protéines végétales…)

Présentation de l'action :
Cette action vise à faire émerger et soutenir des actions collectives menées par des opérateurs de l'amont à l'aval des filières agricoles.

La focalisation sur les filières bio locales caractérisées par un faible taux d'auto-approvisionnement doit permettre d'atteindre efficacement les objectifs de la planification écologique en matière de progression des surfaces en agriculture biologique et de mise en œuvre de la loi EGAlim, tout en œuvrant en faveur de la souveraineté alimentaire.

Objectifs
- Atteinte de la cible régionale des 12,5 % de surfaces en bio d'ici à 2030

Premiers exemples de projets concrets :
- Projet de filières bio locales, notamment lancement d'une étude sur la structuration d'une filière céréales bio

Jalons et calendrier 2025
- Recenser les projets marquants du territoire et les accompagner dans leur démarche
- Élaboration d'un premier recueil rassemblant les outils à mobiliser pour la réussite de tels projets
- Constituer un réseau dédié aux échanges de bonnes pratiques à destination notamment des collectivités s'engageant dans l'appui au développement de filières bio locales

Pilote : Bio en Normandie

Acteurs : La COOP des territoires, Réseau des PAT, Métropole de Rouen Normandie, DRAAF

Indicateurs
- Nombre de projets en cours
- Nombre d'actions de communication réalisées destinées à améliorer la connaissance des outils (y compris de financement) mobilisables

Conditions de réussite
Se reposer sur l'action des Projets alimentaires de territoire
Mener des projets collectifs : incluant une grande diversité d'acteurs d'un même territoire
Réaliser des études de marchés

Axe 2 : Soutenir le développement de filières émergentes

Trouver des solutions normandes en vue de faire progresser les surfaces en légumineuses destinées à l'alimentation animale et humaine

Présentation de l'action :
Malgré un important usage en alimentation animale ainsi qu'une demande croissante en alimentation humaine, les approvisionnements français en protéines végétales font l'objet d'une forte dépendance vis-à-vis des pays tiers. En plus de permettre de réduire cette dépendance aux importations, l'accroissement des surfaces cultivées de protéines végétales normandes aurait pour conséquence de minimiser les apports en azote minéral. Les cultures légumineuses ont en effet la capacité de fixer l'azote atmosphérique dans les sols.
Or, sur le territoire normand, de nombreux freins techniques entravent l'extension des surfaces cultivées de légumineuses.
Grâce à cette action, il s'agit d'amplifier les efforts en matière de structuration de filières de protéines végétales ainsi que de promotion de l'introduction de légumineuses dans la consommation courante. Au préalable, un important travail doit être mené afin de lever les freins techniques à la production des légumineuses en Normandie.

Objectifs
- (+) 10 % surfaces soja, pois, fèves et féverole (2020/2030), soit 2,2 kha supplémentaires (21,6 kha en 2020)
- Hausse de l'autonomie en protéines des élevages

Jalons et calendrier 2025
- Dresser un inventaire des projets marquants du territoire, qu'ils soient matures ou en cours de lancement
- Réaliser une revue des travaux de recherches engagés et de leurs principaux enseignements
- Accompagner des projets expérimentaux

Pilote : Bio en Normandie

Acteurs : France nature environnement Normandie (FNE Normandie), Métropole de Rouen Normandie, INRAe, DRAAF

Indicateurs
- Nombre de projets de recherche identifiés en Normandie
- Nombre de réunions régionales autour des filières légumineuses

Conditions de réussite
- Intensifier les travaux de recherche en vue de lever les impasses techniques à la production de légumineuses : lutte contre la bruche, culture du soja, conditions de stockage…
- Accompagner la structuration de filières légumineuses normandes
- Communiquer autour des projets emblématiques du territoire : ex. LEGGO (LEgumineuses à Graines du Grand Ouest)
- Encourager à la substitution des importations extra-européennes : chiffrer la demande en alimentation humaine sur le territoire nécessaire pour suivre les recommandations en matière nutritionnelle

Axe 3 : Renforcer la mise en œuvre de dispositifs incitatifs aux changements de pratiques

Développer le recours aux paiements pour services environnementaux (PSE)

Présentation de l'action :
Les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices.
Une implication accrue des acteurs du territoire dans ces dispositifs est essentielle à l'atteinte des objectifs de la Planification écologique.
Cette action doit permettre de recenser les dispositifs existants sur le territoire et d'amplifier le recours aux paiements pour services environnementaux, via notamment les contrats de réussite de la transition écologique (CRTE).

Objectifs
- Accroître les surfaces en agriculture biologique
- Maintenir l'élevage à l'herbe sur le territoire et donc préserver les prairies
- Réduire les usages en intrant

Jalons et calendrier 2025
- Recenser et cartographier les PSE disponibles sur le territoire
- Communiquer largement au sujet des PSE
- Veiller à l'introduction de projets mobilisant des PSE dans plusieurs Contrats de réussite de la transition écologique (CRTE)

Pilote : DRAAF / Bio en Normandie

Acteurs : Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

Conditions de réussite
Encourager l'installation d'agriculteurs bas intrants sur les terres à enjeux des collectivités : éleveurs pâturants, producteurs mettant en œuvre des pratiques de réduction des produits phytosanitaires
Mesurer l'impact des changements de pratiques encouragés : économies potentielles réalisées du fait de l'amélioration de la qualité de l'eau…

Mieux consommer

Axe 1 : Collecte des déchets

Généraliser la tarification incitative et notamment la redevance incitative

Présentation de l'action :
Accompagnement à la mise en œuvre de la tarification incitative et notamment à l'expérimentation dans des agglomérations moyennes ou grandes (5 % de la population de la collectivité couverte minimum) pour la mise en place de la TEOMI ou de la REOMI.
Déploiement d'une animation régionale en partenariat avec CITEO, Région et ADEME dédiée à la tarification incitative.

Jalons et calendrier 2025
- Bilan fin 2025 du lancement des expérimentations et des ECPI ayant délibéré pour une mise en œuvre
- 1 session de formation vers les collectivités, + 1 journée pour les services techniques + 1 journée destinée aux élus

Indicateurs
- Nombre de collectivités sollicitées pour la mise en œuvre d'expérimentation
- Nombre de collectivités / services techniques et élus sensibilisés

Pilote : Ademe / Région

Acteurs : grandes agglo /communautés communes
EPCI à compétence collecte et traitement DMA, CITEO

Conditions de réussite
Travail déjà engagé depuis 2019 auprès des grandes agglomérations
Levier efficace pour diminuer les DMA financement CITEO important
Prévu dans le SRADDET modifié (mai 2024)
Les élections municipales 2026 peuvent être un frein à la décision politique
Obligation réglementaire (L 541-1-I-10° CE)

Les freins à la mise en place d'une tarification incitative sont multiples :
- Politique (les citoyens ont l'impression que la collecte était gratuite et devient payante alors qu'en réalité taxe OM est largement inférieure au coût réel de traitement
- Important travail "administratif" pour basculer
- réticence au changement des ménages (sentiment d'inégalité de traitement - risque d'incivilités)

Axe 1 : Collecte des déchets

Généraliser le tri à la source des biodéchets pour extraire la part organique des déchets résiduels en intégrant la lutte contre le gaspillage dans l'accompagnement des populations

Présentation de l'action :
Former un référent (guide ou maître composteur) a minima dans chaque EPCI dont le rôle sera de sensibiliser sur le terrain aux enjeux et bonnes pratiques du tri à la source des biodéchets, du gaspillage alimentaire et de permettre un compostage de qualité, en appliquant les principes du changement de comportement.

Élaboration d'un kit de communication standard pour aider les services communication des collectivités à sensibiliser les usagers (campagne régionale été 2024 - charte graphique commune Normandie).

Jalons et calendrier 2025
- Sélectionner un prestataire, parmi les structures référencées par le RCC Normand, pour former les référents (T1 2025)
- Organiser des formations de guides/maîtres composteurs avec la participation des acteurs associés (REGAL, ANBDD, Compost citoyen) (T2 et T3 2025)
- Constitution d'un réseau régional de guides et maîtres composteurs
- Élaboration d'un kit de communication (mai 2025- sept 2025) Diffusion du kit (sept 2025-déc 2025)

Indicateurs
- Nombre de guides composteurs formés en 2025

Pilote : Ademe / Région

Acteurs : EPCI en charges de la collecte et traitement des DMA, communauté agglo de Coutances, REGAL/ANBDD/Compost citoyen, réseau des référents composteurs, Réseau Compost Citoyen Normandie

Conditions de réussite
Recensement en 2024 des besoins en formations des formations dès 2024

Axe 2 : Mise en décharge

Accompagner le développement d'un réseau de déchetteries pour les professionnels

Présentation de l'action :
Établir une carte des déchetteries professionnelles existantes, la comparer à la carte des bassins d'activité pour en déduire les zones banches où l'offre de collecte pour les professionnels du BTP est insuffisante.

Accompagner 5 bassins d'activité situés en zone blanche/ sans solution satisfaisante, dans la mise en place d'une offre de déchetteries à destination des professionnels.

Objectif
- Une déchetterie/site de reprise tous les 10km en zone urbaine et tous les 20km en zone rurale (rappel objectif 2027 pour l'ensemble du territoire régional

Jalons et calendrier 2025
- Consolidation d'une carte offre (déchèteries professionnelles) / demande (densité des bassins d'activité du BTP
- Premier trimestre 2025 : Avoir identifié les zones où l'offre est insuffisante
- Identification des zones blanches/ bassins d'activité sans solutions satisfaisantes
- Avril 2025 : Identification des 5 bassins à partir de la carte
- Juin 2025 : Développement de l'accompagnement des bassins en zone blanche en lien avec le travail des éco-organismes
- 2/2025 : Bilan des accompagnements à la création de déchetteries professionnelles dans 5 bassins d'activités en zone blanche

Indicateurs
- Nombre de départements couvert par une carte
- Nombre de bassins d'activité en zone blanche accompagnés

Pilote : OCAB

Acteurs : FRTP, FFB, chambre des métiers, DREAL, OBDEC, éco-organismes REP PCMB (dont VALDELIA), ADEME

Conditions de réussite
Consolider le modèle économique

Axe 3 : Prévention des déchets

Permettre une consommation responsable des populations, au travers d'une animation régionale, de la mise en œuvre d'une stratégie de changement de comportement à l'échelle des territoires et d'un service pour les populations les plus précaires

Présentation de l'action :

- Constituer un réseau des collectivités engagées dans la prévention et la consommation responsable en activant plusieurs leviers
- Accompagner 5 collectivités pour permettre la mise en œuvre de contrat de performance déchets ménagers et assimilés (CPDMA) avec leurs prestataires collecte et traitement (opération collective, appel à candidature en partenariat avec la région et l'ADEME),
- Soutenir une animation régionale pour lever les freins psycho sociaux en vue de changer les comportements en s'appuyant sur la dynamique régionale Mieuh.

Jalons et calendrier 2025

- Identifier les collectivités en phase de renouvellement de marché
- Accompagner (prestataire) les collectivités qui renouvellent leur CP à intégrer prévention dans les appels d'offre
- Communiquer sur les premiers retours disponibles des collectivités engagées dans des CPDMA
- Mettre en récit des acteurs du territoire / Parcours d'accompagnement/ évaluation des dispositifs d'accompagnement au changement, cibles : 18-30 ans, publics précaires, jeunes scolarisés…
- Organiser un évènement dédié lors des journées régionales de la Prévention (1/an)

Indicateurs

- Nombre de collectivités ayant intégré des obligations de prévention dans leur contrat renouvelé
- Nombre de participants à la journée prévention

Pilote : ADEME / Région

Acteurs : EPCI en charges de la collecte et traitement des DMA avec un CPDMA à renouveler dans les 18 prochains mois
Communauté d'Agglomération de Coutances mer et bocage
BIOMASSE NORMANDIE
Normandie équitable, CRESS, ressourceries (CRAR), Université (étude changement comportement) DOME (science avec et pour la société, CTRC, FNE (REGAL + MIEUH), CREPAN, Bio en Normandie, CAF, CD
Partenaires : Commune de Darnetal, comcom Falaises de Talou (projet de ressourcerie), métropole Rouen Normandie

Conditions de réussite
Pédagogie pour convaincre vise en priorité les ménages mais peut aussi concerner les professionnels

Axe 3 : Prévention des déchets

Accompagner les territoires pour permettre l'arrêt progressif de la collecte en porte à porte des déchets verts

Présentation de l'action :
Mettre en place un service de broyage collectifs pour les ménages dans 10 collectivités volontaires
Développer un catalogue de solutions pour réduire la collecte en porte à porte des déchets verts à l'échelle des territoires.

Objectif
- L'objectif final d'atteindre l'arrêt des collectivités qui collecte en porte à porte (30 % actuellement)

Jalons et calendrier 2025
- Accompagner 10 collectivités dans l'acquisition de broyeurs
- Décembre 2025 : bilan de l'action pour identifier les difficultés, les bonnes pratiques et adapter l'action pour un déploiement plus large
- Sur la base du retour d'expériences des collectivités, et éventuellement d'un parangonnage national d'autres modèles de services de broyage collectifs, identifier les différents modèles existants (avantages/inconvénients, coût, freins/difficultés)

Indicateurs
- Nombre de collectivités accompagnées dans l'acquisition d'équipement de broyage collectif

Pilote : Région / OBDEC

Acteurs : OBDEC, DREAL

Conditions de réussite
Offrir solutions de gestion des déchets verts au public pour éviter dépôts sauvages ou brûlage.
Accompagnement et communication sur l'utilisation de ces déchets comme ressource (aide broyeur par ex)
Renvoi vers méthanisation des déchets issus de l'entretien des espaces verts de collectivité
Limitation de la production de déchets vert : fauche tardive, gestion des espaces collectifs pour favoriser la biodiversité

Axe 4 : Valorisation des déchets

Amplifier les investissements de valorisation des déchets inertes dans le BTP et accompagner les maîtres d'ouvrage (service public, et privé)

Présentation de l'action :
Convaincre les donneurs d'ordres publics de privilégier les matériaux recyclés dans les appels d'offre marché publics.

Jalons et calendrier 2025
- Accompagner l'offre avec la labellisation de nouvelles plateformes en priorisant le département de l'Orne et de la Manche

Indicateurs
- Nombre de nouvelles plates-formes labellisées MATERRIO

Pilote : Materrio / rancoper

Acteurs : ADEME, Région, collectivités, Haropa

Conditions de réussite
Impact important sur quantité de déchets (75kg/hab/an)
Faible nombre d'acteurs à mobiliser (MOA privés publics, entreprises BTP)
Lien avec SRADDET/ PRPGD et schéma régional de carrières (SRC) à venir

Axe 4 : Valorisation des déchets

Renforcer le maillage des installations de prétraitement de valorisation des déchets organiques

Présentation de l'action :
Aider à l'acquisition de matériel (déconditionneur et hygieniseur) permettant le prétraitement des déchets organiques et suivre la performance des installations existantes.

Jalons et calendrier 2025
- Cartographier l'offre de prétraitement et de valorisation, et la porter à la connaissance des producteurs de déchets organiques
- Aider les porteurs à définir dans leur cahier des charges les caractéristiques des matériels permettant de respecter la réglementation, notamment sur le taux de plastique résiduel dans la soupe
- Aider si possible à l'acquisition de matériel (déconditionneur et hygieniseur) permettant le prétraitement des déchets organiques.

Indicateurs
- Nombre de porteurs accompagnés dans la définition de leur cahier des charges technique

Pilote : OBDEC

Acteurs : territoires volontaires identifiés lors de l'AC CONCERTO
ADEME, ADNormandie

Conditions de réussite
- Concerne les installations de déconditionnement et hygiénisation donc collecte des déchets alimentaires
- CONCERTO -- >stratégie de collecte et gestion des déchets alimentaire autour des gisements --> structuration de filière locale avec les collecteurs --> appel à candidature --> 3 territoires
- BIOMASSE NORMANDIE dispose de la connaissance
- Mise en garde sur seuil micro plastique présent dans le broyat après traitement des déchets organiques

ABRÉVIATIONS

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, devenue Agence de la Transition Ecologique
AGC : Autorail de Grande Capacité
AOM : autorité organisatrice des mobilités
BTP : bâtiments et travaux publics
CAN : chambre agriculture normande
CPDMA Contrat de Performance Déchets Ménagers et Assimilés
DDT / DDTM : Direction départementale des territoires (DDT) et de la mer
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREETS : directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
ECFR : espace conseil France Rénov'
EnR : Energies Renouvelables
EPFN : établissement public foncier de Normandie
FNTP : Fédération Nationale des Travaux Publics
LNPN : Ligne Nouvelle Paris Normandie
OBDEC observatoire des déchets de Normandie
OCAB organisme coordonnateur agrée bâtiment
ORECAN : Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie
PAPI : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations
PMCB : Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment
PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
PSE : paiements pour services environnementaux
Ran Coper : réseau des acteurs normands pour la commande publique éco-responsable
RCC : réseau des composteurs citoyens
REOMI : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
REP : responsabilité élargie des producteurs
SCIC : société coopérative d'intérêt collectif
SGAR : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
SGP : Société des Grands Projets
SPRH : service public de la rénovation de l'habitat
SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SRC : schéma régional des carrières
TEOMI : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative
UHSN : union pour l'habitat social de Normandie
UNICEM : Union nationale des industries des carrières et de matériaux de construction

Préfecture de la région Normandie - Décembre 2024

www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie

@Prefet76